



Élevage Doberman du Loosa-Ranch

Sonia Ducharme - (450) 898-8276

[www.loosa-ranch-dobermans.com](http://www.loosa-ranch-dobermans.com)

## **Contrat d'adoption**

### **Garanti de Santé**

- 1- Le chiot adopté est enregistré au Club canin Canadien, a reçu son 1<sup>er</sup> vaccin, a été vermifugé, est identifié par micro puce et a subi un 1<sup>er</sup> examen complet par un vétérinaire. (carnet de santé a l'appui). L'acheteur s'engage à effectuer le suivi des vaccins tel que recommandé par un vétérinaire.
- 2- Le chiot est vendu comme animal de compagnie. Aucun droit de reproduction n'est accordé et un accord de non-reproduction est signé entre les deux parties. Le chiot quittera l'élevage stérilisé (coût inclus dans le prix de vente)
- 3- Le chiot adopté est garanti pour une période de 10 jours contre toutes maladies infectieuses déclarées (parvovirus, toux de chenil, maladie du carré). La garanti prend effet dès le départ du chiot pour sa nouvelle famille. Aucune autre maladie virale ou infection n'est couverte par cette garantie. Si un vétérinaire décèle l'une des infections couvertes, un certificat médical mentionnant l'infection est exigé. Par la suite un remboursement de 80% de la facture vétérinaire jusqu'à un maximum de 200\$ (deux cents dollars) sur les frais de traitements ou médicaments sera versé.
- 4- Le chiot adopté est garanti pour une période de (2) deux ans pour tout problème génétique ou congénital les rendant inapte à vivre. Si une maladie mortelle est diagnostiquée par un vétérinaire licencié AVANT que le chiot atteigne l'âge de 2 ans,

l'acheteur aura le droit de recevoir un chiot de remplacement. Une lettre de votre vétérinaire décrivant en détail l'anomalie détectée doit nous être fournie. Aucun remboursement monétaire ne sera offert à l'acheteur.

- *L'éleveur se réserve le droit de bénéficier d'un délai d'un an afin de remplacer le chiot.*
5. Ce contrat ne couvre pas toutes conditions mineures qui peuvent être corrigées par l'intervention d'un vétérinaire n'affectant pas la qualité de vie de l'animal, ne sont pas garanties : hernie, parasites internes ou externes, complications suite à la taille d'oreilles, infection urinaire, diarrhées dues au changement de nourriture, tout problème lié à l'obésité, petits défauts physique ne touchant que l'esthétique du chien.
1. Il est de soit qu'aucune garanti ne couvre le caractère ou le comportement de l'animal. Le chiot devra être socialisé énormément durant la première année de sa vie (surtout les 6 premiers mois suivant l'achat) Des cours d'obéissance sont fortement suggérés avec une personne ou un club compétent utilisant des méthodes positives.
  2. Toutes blessures ou maladies dues suite a un entrainement excessif, a une chute ou accident n'est pas couvert par cette garanti.
6. Quelque soit la raison, si l'acheteur devrait se départir du chien, celui-ci devra en aviser l'éleveur le plus rapidement possible. La norme est que l'acheteur n'a aucunement le droit de revendre ou de donner le chien a qui que se soit ou d'en disposer d'aucune façon. Le chien devra être retourné à l'éleveur, sans remboursement du prix de vente initiale. L'éleveur se considère responsable du bien-être du chien en tout moment de sa vie. Il est donc de notre responsabilité de retrouver une famille au chien et cela selon nos critères de bien-être. Tout de fois, sous entente privé, cette règle peut être renversée.
1. S'il advient que le chien décrit dans ce contrat est repris par l'éleveur pour quelques raisons que se soit, l'acheteur (sur ce contrat) devra lui remettre en même temps le certificat d'enregistrement et signer le transfert de propriété.

**Description de l'animal**

Nom de l'acheteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom du chiot : \_\_\_\_\_

{ Père : \_\_\_\_\_  
Mère : \_\_\_\_\_

Micropuce : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Couleur : \_\_\_\_\_

Prix de vente : \_\_\_\_\_

Date de réservation : \_\_\_\_\_

Dépôt Reçu : \_\_\_\_\_

Date de prise de possession : \_\_\_\_\_

Balance payé : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'adoption et garanti de santé de ce contrat de vente et je m'engage a m'y conformer.

Signature de l'acheteur : \_\_\_\_\_

Signature de l'éleveur : \_\_\_\_\_

Signé en date du : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_